

## Communiqué de presse

Contact Presse: Johanna MATHEAU - com@cgss-guadeloupe.fr

Abymes, jeudi 5 mai 2022

## La CGSS "assureur solidaire" s'engage à participer et à promouvoir les Journées de la sécurité routière au travail

La Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe s'associe cette année aux journées Sécurité Routière au travail organisées par la Sécurité Routière, en partenariat avec la Préfecture de Guadeloupe. Pour cette première édition, elle intervient sur deux volets : sensibiliser ses salariés au risque routier et accompagner les entreprises guadeloupéennes à construire des programmes de sensibilisation en s'appuyant sur les supports mis à disposition par la Sécurité Routière.

Pour marquer le coup, la CGSS, qui a signé les 7 engagements pour une route plus sûre, invite ses salariés à participer à son programme de sensibilisation au risque routier pendant la semaine du 9 au 13 mai 2022. De plus, elle assure la promotion de ces journées auprès des entreprises et encourage les employeurs à signer ces mêmes engagements :

- 1. « Nous limitons au cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant »
- 2. « Nous prescrivons la sobriété sur la route »
- 3. « Nous exigeons le port de la ceinture de sécurité »
- 4. « Nous n'acceptons pas le dépassement des vitesses autorisées »
- 5. « Nous intégrons les moments de repos dans le calcul des temps de trajet »
- 6. « Nous favorisons la formation à la sécurité routière de nos salariés »
- 7. « Nous encourageons les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper »

En interne, le département Qualité de Vie au Travail de la CGSS invite ses agents à se pencher sur cinq thématiques qui constituent les principales causes en lien avec les accidents de la route :

- Ceinture de sécurité
- Vitesse
- Téléphone au volant
- Fatigue
- Alcool

A travers des quizz, mais aussi l'utilisation d'un simulateur de choc, d'un simulateur de conduite et l'accompagnement de spécialistes (formateur en éco conduite, Psychologue), les agents – en particulier ceux qui utilisent des véhicules dans le cadre du travail – seront sensibilisés à la conduite en sécurité.

Découvrez le programme complet en cliquant ici : Programme journées de la sécurité routière au travail

D'autre part, le service Prévention des Risques Professionnels de l'organisme informe et accompagne les entreprises pour qu'elles puissent s'engager en plus grand nombre dans cette dynamique. Il leur propose par ailleurs un outil en ligne gratuit pour évaluer le risque routier et mettre en place des actions visant à supprimer ou à réduire ce risque : <a href="https://www.risqueroutierpros.fr/">https://www.risqueroutierpros.fr/</a>

Entreprises : pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la Sécurité Routière : <u>Le site Sécurité routière au</u> travail









## La CGSS Guadeloupe, bouclier de SOLIDARITÉ régional

Au service des Guadeloupéens depuis 75 ans, la CGSS est un organisme de droit privé. Elle mène sa mission de service public sur deux fronts : le régime général (salariés et travailleurs indépendants) et le régime agricole (exploitants agricoles et leurs ayants droit). Son périmètre d'intervention englobe les domaines suivants : l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, les Risques Professionnels, la protection sociale agricole, le recouvrement. Elle assure, pour les travailleurs et leur famille, un rôle capital de rempart face aux risques sociaux.

Dotée de l'expertise de près d'un millier d'agents, la CGSS fait de la qualité de service son cheval de bataille. L'offre de services en ligne participe à l'optimisation de l'accompagnement de ses publics : assurés, entreprises, institutionnels, professionnels de santé, retraités. Un processus d'adaptation en continu au service de la population. Elle demeure un acteur stratégique et territorial majeur, qui accompagne l'assuré tout au long de sa vie.



